

Image not found or type unknown



Violence sur mon enfant

Par **Nini08**, le **02/01/2021** à **18:47**

Mon fils a subi des violences par sa famille d'accueil. j'ai porté plainte. que risque sa famille d'accueil

[quote]

les conditions générales d'utilisation du site indiquent que les messages doivent comporter des formules de politesse !!!

[/quote]

Par **Zénas Nomikos**, le **05/01/2021** à **13:00**

Bonjour,

une enquête préliminaire sera ouverte et ainsi les membres de la famille d'accueil seront auditionnés un à un par la police ou la gendarmerie sous la direction du parquet.

Votre fils victime présumée sera examiné par un médecin le cas échéant et/ou par un psychologue et/ou par un psychiatre pour déterminer ses éventuelles blessures somatiques et psychiques. Il pourra aussi être entendu par les enquêteurs judiciaires.

<https://www.legavox.fr/blog/jerome-chambron/plainte-penale-victime-presumee-plaignant-27446.htm>